

## Nuit du Droit :

Date/Horaire : 4 octobre 2023 ; à partir de 17h30 jusqu'à 21h

Lieu : Tribunal Judiciaire de Guéret

Le programme :

- 17h30 : accueil au tribunal
- 18h/19h30 : présentation sur les symboles de la justice à partir d'une audience simulée par des professions du Droit : « Le rituel judiciaire a-t-il encore du sens à l'heure de l'intelligence artificielle ? ; Les symboles de la justice sont-ils encore adaptés à l'époque des réseaux sociaux ? »
- 19h30/21h : échanges des débats avec le public, suivi d'un pot d'accueil

### **La présentation des symboles et rites de la justice à travers une simulation d'audience :**

Cette simulation a été faite par des professionnels du Droit comme le président du tribunal, la ministère publique (également appelée procureur), deux avocats du barreau de la Creuse, une greffière et la juge d'application des peines.

Lors de cette simulation d'audience initiée par le président du tribunal Michael Humbert, le directeur de la salle de spectacle « La Guéretoise » (Hervé Herpe) a effectué un spectacle en janvier 2023, spectacle qui s'intitulait *Terreur*. *Terreur* raconte l'histoire d'un commandant de bord et pilote de chasse de l'armée allemande qui abat un avion de ligne détourné par un terroriste ; avion qui menaçait de s'écraser sur un stade de football où il y avait 70 000 personnes. Cette fiction avait pour but de faire découvrir la justice aux spectateurs et à la fin de les faire voter sur le sort réservé au commandement : l'acquitté ou le condamné ? Le tribunal reproche à cette pièce (et donc à Hervé Herpe) d'avoir discrédité la justice lors de sa représentation.

Lors de ce procès fictif présidé par monsieur Humbert, Hervé Herpe représenté par Maître Lefaire ; l'association de défense des valeurs traditionnelles de la justice par Maître Broussard. Enfin, pour la défense de la société nous avons madame Warolin en tant que vice-procureure.

Ce procès a permis aux spectateurs de réfléchir sur les différents symboles et rites de la justice qui sont comparables à une pièce de théâtre :

- La sonnette et les trois coups
- La robe de magistrat et les costumes de scène
- La maîtrise de l'art oratoire
- La connaissance de l'affaire jugée et le texte de la pièce
- La disposition de la salle d'audience et d'une scène de spectacle
- Le président de tribunal et un chef d'orchestre
- Les magistrats et les acteurs

### **La présentation des tribunaux et des costumes à l'aide d'un diaporama :**

Un des principaux thèmes abordé lors de la Nuit du Droit est l'évolution des tribunaux (en leur dimension architecturale) et de leur décor à travers le temps. Il semble qu'avec le temps, les tribunaux aient connu une modernisation ; de tribunaux sombres, très fermés et impressionnants, on est ainsi passé à des tribunaux lumineux, ouverts et d'apparence commune – proche de celle d'un centre commercial. Les symboles traditionnels de la justice -balance, glaive, bandeau ...-, autrefois omniprésents dans les tribunaux, semblent de plus en plus souvent laisser place à des citations ou extraits de la Constitution, beaucoup moins symboliques mais parfois plus rassurants. La philosophie des tribunaux paraît ainsi avoir changé ; il ne s'agit plus tellement d'impressionner les auditionnés, en présentant la justice sous toute sa sévérité, mais plutôt de les rassurer au maximum, pour que l'audience se déroule avec moins de pression que par le passé. Un sondage réalisé au sein de l'audience a cependant révélé que majoritairement, les gens préféreraient, s'il devait l'être, être jugés dans un tribunal « à l'ancienne ».

Suite à la présentation des différents tribunaux le diapo portait sur les costumes des magistrats qui sont utilisés depuis le XVIIème siècle. Lors d'une audience tous les magistrats portent une robe noire quand ils ne siègent pas en cérémonie officielle d'audience solennelle (rouge). Puis suivant leur fonction président, avocat, greffier ou procureur, la tenue possède des modifications. Le juge nous a aussi expliqué qu'au-delà de faire partie des rites. Ces costumes permettent aussi de dissocier l'homme/la femme de la vie civile du magistrat.

-Pour l'avocat : une robe noire avec une épitoge (bande de tissu sur l'épaule gauche) en peau d'hermine et un rabat ici blanc sur le col

-Pour le procureur: la tenue est identique à celle de l'avocat seul les simarres (ou revers sur chaque cotes des boutons) changent de modifications.

-Pour le président ou le juge : une robe noire à grande manche, tout comme l'avocat il est habillé d'une épitoge et du mortier «ou toque» qui ne fait presque quasiment plus partie des rites à cause de la température dans les tribunaux.

-Pour le greffier : une robe noire similaire aux avocats, mais sans épitoges

### **Un débat autour des questions du publique :**

- Est-ce qu'il y a une balance dans tous les tribunaux ?
- Est-ce que les magistrats ont peur de rendre leurs jugements, en particulier le président ?
- L'atmosphère du tribunal ne crée-t-elle pas des inégalités entre les prévenus ?
- Pourquoi enfermer dans une « cage » les détenus lors du procès ?
- N'est ce pas difficile de défendre le sort d'une personne que l'on condamne moralement ?

Quelques images pour illustrer notre soirée :



- Salle d'audience Pierre Bouchardon du tribunal de Guéret

- Architecture représentant le bureau du président de tribunal, de la vice-procureure, de la greffière, de la partie civile et de la défense

- Vitrail situé au dessus du bureau du président, vestige de l'ancienne église protestante.

